

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicile tous les jours, à tous les endroits de la ville et banlieue. Pour service irrégulier, s'adresser au bureau de la presse. MAIN 7660

VOL. XVIII No 265

BEAU ET PLUS DOUX.

MONTREAL, MERCREDI, 16 FEVRIER 1921

MINIMUM: 6; MAXIMUM: 18.

PRIX: TROIS SOUS

L'HON. M. KING DEMANDE DES ELECTIONS GENERALES

Le chef du parti libéral dénonce l'usurpation du pouvoir par le gouvernement Meighen et somme ce dernier de respecter les droits du peuple qui est le seul à devoir se choisir un gouvernement. — Formidable réquisitoire contre le cabinet auquel le premier ministre ne répond que faiblement.

LE PREMIER DEBAT D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

Le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône se sont confinés aux généralités, et tous deux ont prononcé de faibles discours. — La politique tarifaire du gouvernement Meighen trouve peu d'admirateurs. — On attendra la voix des fermiers. — Comment le débat se terminera-t-il.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 15. — La première journée du débat sur l'adresse n'a pas causé de surprises. M. Meighen a fait un discours aux périodes arrondies, dans lequel il y a plus de musique que de politique. Ce n'était pas si mal.

M. McKelvie est un penseur, qui s'exprime comme un journaliste averti, correctement, avec élégance dans la forme, mais une certaine froideur. Pendant son discours d'une demi-heure, qui n'a pas paru long, il n'a pas fait une seule inflexion sensible de la voix, il est demeuré dans la même position, impassible. Il a fortement appuyé le gouvernement sur la question du tarif. C'est un protectionniste, doublé d'un impérialiste modéré. Il entretient cependant des aspirations réellement nationales et ses remarques sur les "relations amicales entre les deux grandes races du pays" ont été applaudies par toute la députation.

Le chef libéral a débuté, cette année par un coup de maître. D'abord, il se sentait parfaitement à son aise, maître de la situation, et il a donné libre cours à toutes ses facultés. Il a prononcé avec beaucoup d'assurance et de chaleur un formidable réquisitoire contre l'administration Meighen qui jouit du pouvoir "un peu comme les chefs de Russie".

L'honorable M. King a établi avec preuves à l'appui, que le gouvernement actuel est différent du ministère Borden par son chef, le personnel du Gouvernement et son programme politique.

Il réfuta les déclarations de M. Meighen qui prétend se maintenir au pouvoir jusqu'aux derniers jours de son terme de cinq ans, parce qu'il jouit encore d'une certaine majorité en Chambre, parce que si Robert Borden ne s'était pas engagé à démissionner, la guerre et la démobilitation terminées, et parce que l'électorat ne demande pas d'élection.

Après avoir montré que la position prise par le premier ministre est contraire aux saines traditions constitutionnelles britanniques, il dit que le gouvernement n'a qu'une chose à faire, permettre au pays de se donner un parlement vraiment représentatif, au moyen d'élections générales. L'amendement à l'adresse a pour but d'obtenir une expression d'opinion du pouvoir par le ministère Meighen.

Le chef libéral a été très heureux, il a de l'humour, il manie lestement l'ironie, il ne blesse pas. L'honorable M. Meighen, premier ministre, n'a pas répondu à l'attente générale. Il était bon avocat du gouvernement, mais comme chef il n'a pas la largeur de vues qui inspire et donne l'impression d'un homme d'Etat. Il a même perdu de son agilité, de son acuité et on se souvient que c'était tout Meighen autrefois, bon avocat pour défendre un client ou des collègues, il a été faible, d'une faiblesse qui a désappointé même ses plus chauds partisans, dans la défense de sa propre cause.

L'usurpation est flagrante, elle crève tous les yeux, l'accusation a été faite directement, les arguments apportés par M. King étaient renversants. M. Meighen n'y a pas touché. Il s'est contenté de chercher à faire croire au pays que M. King ne voulait pas faire connaître sa position sur le tarif lorsque lui y allait de sa tête et de celle de tout le gouvernement dans ses déclarations fiscales.

Ce premier discours occasionnera certainement bien des commentaires, et il se peut que la faiblesse du premier ministre, la faiblesse du ministère, et la petite majorité que le gouvernement recueillera à la fin de ce débat amène une dissolution hâtive des chambres. Il faudra cependant attendre l'opinion des fermiers avant de se faire une opinion définitive.

LE DEBAT

A l'ouverture de la séance, à trois heures, la députation était nombreuse et dans les galeries les visiteurs ne se comptaient plus. Il y eut plusieurs rapports de ministères de présents, celui des Postes par l'hon. Doherty, celui de la Marine par l'hon. Ballantyne et celui des Travaux Publics par l'hon. McCurdy.

Le premier ministre se leva alors pour rappeler le souvenir de ceux qui étaient décédés au cours de la vacance parlementaire. Il fit un long éloge de l'hon. Sifton, loupant ses nombreuses qualités de l'esprit et sa capacité d'abstraire du travail, surtout autour de la table du conseil des ministres.

Il trouva des paroles très appropriées à l'adresse de M. Oscar Gladu. Il rappela qu'il était un des députés les mieux doués de la députation canadienne-française et il fit surtout allusion à un discours prononcé en 1918 alors que la député d'Yamaska s'était surpassée.

Du colonel MacLean il fit un double éloge, comme homme, charmant dans ses relations et soldat. M. MacLean faisait une étude spéciale de la milice et fournit une excellente carrière militaire pendant la guerre.

L'hon. W. L. MacKenzie King se leva à son tour, prononça des paroles bien senties à l'adresse des membres disparus et s'arrêta surtout à M. Gladu. Il montra les talents dont il était doué, rappela les faits principaux de sa brillante carrière politique, ses nombreuses campagnes en faveur de la diffusion des principes libéraux et termina en disant qu'il avait toujours été un fidèle et loyal défenseur de la politique libérale. Il offrit à la famille l'expression de ses profondes sympathies.

L'orateur passa à l'ordre du jour qui était l'adresse en réponse au discours du trône. M. James Meighen se leva pour faire un discours plus poétique que politique.

M. Meighen fit un éloge de Sir Robert Borden et brûla un grain d'encens au nez de M. Meighen. Il loua certaines entreprises nouvelles comme la marine marchande canadienne, la refonte du tarif et passa au couplet sur la prospérité relative du pays. Il montra la nécessité d'un tarif non seulement de revenu, mais de protection. Il y a plus de 400 millions de piastres d'engrais dans les diverses industries canadiennes. Il faut prendre les moyens de les maintenir et surtout de

conserver au pays sa prospérité générale. Il faut assurer du travail aux centaines de mille ouvriers canadiens qui vivent de ces industries.

M. McKelvie, député de Yale-Caribou, est l'orateur suivant. Il vient à peine d'entrer en parlement. En fait il était présent à la Chambre hier. Si son expérience parlementaire n'est pas considérable, il sait ce qu'il dit et les mots lui viennent aisément. Il n'a pas d'action oratoire, mais il pense juste. C'est un journaliste.

Il a parlé sur des notes, sans même jeter un mot sur ses feuillets. Il a adressé des félicitations à Sir Robert Borden, à l'honorable M. Meighen, à son prédécesseur, l'honorable M. Burrell, et surtout à ses "chers" électeurs de Yale-Caribou. C'est un comté grand comme plusieurs de ceux que l'on trouve dans l'est. Il discuta brièvement la nécessité d'une protection adéquate et montra que sans la protection l'industrie fruitière dans la Colombie Britannique serait aujourd'hui complètement disparue.

Après avoir adressé quelques paroles flatteuses à l'adresse du gouvernement, qui a si bien administré le pays pendant la période de la démobilisation, il évoqua un souvenir, celui de son enfance sur les bords de la Baie de Fanny. Il rappela qu'il avait été élevé au milieu des populations de langue française et dit qu'il avait toujours gardé de nos gens le meilleur des souvenirs. Il dit que rien ne devait être épargné pour entretenir des relations en quelque sorte de plus en plus amicales, entre les deux grandes races canadiennes afin que dans un avenir rapproché les deux grandes races française et anglaise

s'unissent dans une véritable nation canadienne.

Ces paroles furent applaudies dans toute la salle. Il faut ajouter que M. McKelvie s'est déclaré impérialiste modéré et protectionniste élevé. Les applaudissements avaient à peine cessé que l'hon. M. MacKenzie King se leva et tira son chapeau de plusieurs instants lui était faite par ses amis.

L'HON. M. KING

Après avoir félicité les premiers orateurs il fit allusion à son Arthur Meighen, son vœu concorde de l'université, et il formula le vœu que les divergences d'opinion politique, même les discussions n'altéreraient pas leur amitié qui date de 25 ans.

Le chef libéral déclara qu'il n'avait pas l'intention de discuter les divers projets contenus dans l'adresse. Tout de suite il déclara qu'il n'avait pas le moins du monde l'intention de manquer de courtoisie envers Son Excellence, mais il allait aborder un problème en dehors de l'adresse et qui lui paraissait de toute première importance.

Il avait une question à poser au gouvernement et au premier ministre, particulièrement, à savoir: "De quelle autorité, lui et ses collègues siègent actuellement sur les banquettes ministérielles?"

Dans son opinion, l'acte par lequel le premier ministre a pris le pouvoir est un acte d'usurpation.

Il fit observer qu'à l'heure actuelle nous sommes en face d'un premier ministre nouveau, d'un cabinet nouveau et d'un parti nouveau. M. King met le premier ministre au défi de prouver que son action est basée sur

(A suivre à la page 7)

QUARANTAINE DE 12 JOURS DES NAVIRES ARRIVANT D'EUROPE

Les autorités américaines ont pris cette décision pour mettre un frein à un commencement d'épidémie de typhus apportée par les immigrants européens. — Trois morts à New-York. — Désinfection des navires.

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 15. — Une troisième mort causée par le typhus, rapportée au service de la santé municipal, aujourd'hui, a fait augmenter les efforts de la ville et de l'Etat pour empêcher la propagation de ce mal apporté ici par les immigrants des régions infectées de l'Europe.

Le commissaire de la santé, M. Copeland, a augmenté le nombre de ses agents pour assurer l'inspection de tous les immigrants qui arrivent ici soit par bateaux directement de l'Europe soit par les vapeurs ou les trains des autres ports des Etats-Unis.

Le Dr Leland E. Cofer, officier de la santé du port de New-York, a élaboré des plans pour activer l'inspection de tous les immigrants qui arrivent ici. En même temps, le commissaire de l'immigration Wallis est allé à Washington pour conférer avec le département du travail.

La station de quarantaine du port, on se prépare à remettre la station à la charge des représentants de l'Etat. Le changement permettrait l'emploi d'un plus grand nombre de médecins et d'inspecteurs. A ce sujet les officiers du service de la santé ont nié les rapports voulant que les autorités aient ordonné que les immigrants soient détenus douze jours sur les bateaux qui arrivent ici.

Le Dr Copeland averti les autorités des chemins de fer de Boston et

des autres ports de l'informer du temps où des immigrants qui débarquent à ces endroits se prépareraient à partir pour New-York, afin que les inspecteurs puissent les rencontrer et en faire l'examen.

QUARANTAINE DE 12 JOURS

Boston, Mass., 15. — On a appris de l'assistant-chirurgien général à Washington, tard, aujourd'hui, que le nouveau règlement interdisant à un vaisseau provenant d'un port européen d'amarrer avant douze jours de la date de désinfection, ne serait pas mis en vigueur avant le 20 février, si ce n'est à l'égard de ceux sur lesquels des cas de cette maladie ont été découverts. Le paquebot "Finland", de la ligne Red Star, qui est arrivé ici aujourd'hui d'Anvers, Southampton et Cherbourg, n'avait pas de cas de maladie; il pourra amarrer ici, à son aise, demain matin.

Si le nouveau règlement avait été en vigueur il aurait été en quarantaine jusqu'à vendredi de la semaine prochaine.

Le "Finland" et le "Canpic", de la ligne White Star, de provenance de ports de la Méditerranée, qui ont obtenu la permission d'amarrer, aujourd'hui, après examen, apportaient plus de 3,000 passagers.

Le vapeur américain "Unité Sttes", qui a été détourné de New-York, arrivera ici demain de Copenhague.

LE RAPPORT DU MAJOR GENERAL STRICKLAND NE SERA PAS PUBLIE

Lloyd-George dit à la Chambre des Communes anglaises que le document ne constitue qu'une information au gouvernement. — Attaques de l'ancien premier ministre Asquith et des députés ouvriers.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 15. — Le réouverture du parlement, aujourd'hui, avec toutes les cérémonies et l'éclat de l'avant-guerre, était considérée comme un événement de telle importance, comme spectacle et comme arène politique, que des milliers de personnes se sont groupées dans les rues de bonne heure ce matin pour assister à la procession. La Chambre Haute était remplie de membres de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, de pairs et de paires et autres personnages distingués.

Le roi et la reine Marie occupaient leurs trônes. A la droite du roi, se tenait le prince de Galles. Dans son message, dont la lecture ne prit que quinze minutes, le roi toucha à quelques problèmes qui occupent actuellement l'empire britannique: le chômage, l'Irlande, les Indes et le Proche Orient.

Il dit que le chômage était le principal de ces problèmes, qu'il attribuait à une restriction mondiale du commerce mais dont la solution ne dépend pas entièrement du parlement.

Le roi a vigoureusement condamné la violence en Irlande.

"Ni l'unité irlandaise ni l'autonomie irlandaise, dit le roi, ne peuvent être obtenues par ces moyens."

Il déclara que les moyens pris pour faire observer l'acte de l'Irlande étaient bien avancés et il exprima l'espoir que la majorité du peuple irlandais répudierait la violence et coopérerait à rédiger une mesure qui conférerait l'autonomie, puis l'unité irlandaise par des moyens constitutionnels.

Il dit que le chômage était le problème le plus pressant qui se posait à la solution des Chambres. Il ne peut être réglé par des lois, dit-il. (A suivre à la page 3)

NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE — Le parlement s'est ouvert hier; l'ancien premier ministre Asquith et les ouvriers attaquent le premier ministre Lloyd George. — Le rapport de Strickland au sujet de l'Irlande ne sera pas publié.

ETATS-UNIS — Une quarantaine de douze jours sera déclarée contre les navires qui arrivent d'Europe. — Trois morts par le typhus à New-York. — Le bill Fordney sera soumis au vote aujourd'hui. — La Chambre demande au président Wilson comment ont été employés \$150,000,000.

CANADA

L'hon. MacKenzie King, chef du parti libéral, demande à l'ouverture de la Chambre, hier, que des élections générales soient tenues immédiatement. — L'hon. Peter Smith, trésorier de la province d'Ontario, se dit fier de son déficit de \$802,000. ...

UNE DECLARATION CATEGORIQUE DE MONSIEUR G. H. BOIVIN

LE DEPUTE DE SHEFFORD AUX COMMUNES DECLARE QU'IL N'A JAMAIS EU L'INTENTION DE QUITTER LE PARTI LIBERAL UN CANARD DE LA "GAZETTE." — M. L. J. GAUTHIER FAIT PITIE.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 15. — Monsieur Georges H. Boivin, député orateur de la Chambre, est arrivé à Ottawa mardi. Il a ridiculisé la correspondance de la "Gazette" prétendant que son retard était dû à un désir de démissionner comme député orateur et d'entrer dans le ministère. Ceci est de pure invention. Monsieur Boivin n'a pas et n'a jamais eu la plus légère intention de quitter le parti libéral.

L'autre paragraphe de la "Gazette" qui dit que monsieur L. J. Gauthier était entouré, a fort amusé les parlementaires. Seul, isolé dans le coin neutre, où on l'a relégué, le député de Saint-Hyacinthe fait au contraire pitié, et sa solitude fait l'objet de toutes les conversations. Quel est le but de l'organe tory en voulant le réhabiliter? C'est ce qu'on se demande, mais les libéraux ont rompu tous liens avec lui. Sauf Gauthier, qui a été mis à pied, la phalange libérale est solide derrière le chef libéral et toute rumeur d'autre défection est fautive et démentie d'avance.

LE BILL DES LICENCES A COMMENCE D'ETRE DISCUTE

La Chambre a adopté une quinzaine de résolutions. — La Commission ne pourra accorder le transfert des licences. — M. Taschereau répond verbalement à M. Sauvé que l'anglais a droit de cité comme le français.

(Tribune de la presse)

Quebec, 15. — La Chambre a commencé, cet après-midi, l'étude des résolutions relatives au bill concernant le contrôle des spiritueux par le gouvernement de la province.

Au cours de la séance, la Chambre a adopté une quinzaine de résolutions, mais ce ne fut pas sans discussion. Plusieurs députés ont fait objection à certaines clauses et ont fait force suggestions d'amendements. Parmi ceux qui ont pris part à la discussion, nommons MM. Sauvé, Smart, Bercovitch, L. A. Cannon, Monet, Dufresne, Tessier, de Rimouski. A toutes les suggestions et critiques, MM. Mitchell et Taschereau ont répondu d'une façon claire et précise, à tel point que toutes les clauses qui ont été étudiées ont passé sans le moindre amendement. On a surtout discuté, au cours de cette séance, les clauses relatives aux pouvoirs à accorder à la commission spéciale des liqueurs.

A un moment donné, il y a eu une forte prise de bec entre le premier ministre et le chef de l'opposition sur une question tout à fait en dehors de la nature du bill. Il s'agissait tout simplement d'une question de langue, ou de bilinguisme, alors que M. Dufresne avait demandé au trésorier de répondre en français aux demandes de renseignements qu'on lui faisait. D'autres fortes discussions ont eu lieu entre MM. Taschereau et Mitchell d'un côté et MM. Cannon, Tessier et Monet de l'autre ou entre les deux premiers et le chef de l'opposition.

On a pu voir, par cette première discussion, que le gouvernement est fermement décidé à faire passer son bill tel qu'il est présenté et à n'y apporter des amendements que lorsqu'il le faudra absolument. Autrement, dit la loi a été étudiée dans tous les moindres détails et elle devra passer telle qu'elle.

A six heures, la séance a été suspendue jusqu'à huit heures et demie. L'on a siégé dans la soirée pour la première fois malgré qu'il y eut un dîner officiel dans les appartements de l'orateur de l'Assemblée législative et un autre dîner au restaurant pour les journalistes.

LES DEPUTES LIBERAUX NE "PAIRERONT" PAS

(De notre correspondant)

Ottawa, 15. — Au caucus libéral, cet après-midi, il a été décidé de livrer au gouvernement une rude bataille. A cette fin, il est entendu que l'assiduité sera encore plus générale que par le passé, si possible. Il a été décidé de ne pas paier.

M. King et ses compagnons de voyage dans l'Ouest ont été chaleureusement félicités des succès remportés.

Mitchell lui-même et à la suite de quelques remarques de M. Monet. Cet article tel qu'amendé stipule que c'est le gouvernement qui nomme les membres de la Commission et non l'avocat en chef, lesquels restent en fonction, durant bon plaisir et que ce sera le gouvernement qui choisira le président et le vice-président, qu'enfin, le président ne pourra exercer aucune autre fonction. Au sujet de cette clause, M. Monet demande en quelle proportion les nationalités seront représentées dans la commission et si l'avocat en chef serait un avocat canadien-français. Le Trésorier répond que toutes les nationalités seront représentées dans cette commission et que le gouvernement nommera l'un des membres du Barreau les plus compétents comme avocat en chef.

Une discussion assez longue a été soulevée par M. L. A. Cannon sur la clause décrétant que le bureau-chef de la Commission serait établi à Montréal. Le député de Québec Centre a fait remarquer qu'il pourrait y avoir des inconvénients à ce que l'on décrétât que le bureau principal soit établi à Montréal vu que la Commission par la suite pourrait trouver plus avantageux d'importer ses marchandises, disons à Québec ou dans un autre port. Il ne s'agit pas ici, fait remarquer M. Cannon, d'une question de jalousie entre Montréal et Québec, c'est une question d'intérêt pour la Commission. On sait qu'il peut fort bien arriver qu'il en coûte moins cher d'exporter d'Europe par le port de Québec que par le port de Montréal, plus éloigné de l'Europe que celui de Québec. D'un autre côté on sait que Québec travaille activement par le temps qui court à faire diriger l'exportation de son côté. A cela M. Mitchell répond que l'entrepôt principal de la Commission sera à Montréal, mais que la Commission pourra faire venir ses marchandises dans n'importe quel endroit de la province pourvu qu'il y ait un entrepôt dans ces endroits.

Le Trésorier et M. Bercovitch ont eu une assez longue discussion qui a nécessité l'intervention du premier ministre quand il s'est agi de déterminer les fonctions et les devoirs de la Commission. Une clause de cet article ne rencontre pas l'assentiment du député de Saint-Louis. C'est celle qui décrète que la Commission n'a pas le droit de transporter une licence à une autre personne que celle qui l'a obtenue au premier lieu, excepté en cas de décès. M. Bercovitch fit remarquer que si un détenteur de licence devenait malade et était dans l'impossibilité d'exercer son commerce, il serait juste qu'il puisse vendre sa licence ou la donner à une autre personne sans que la Commission puisse trouver quoi que ce soit à redire. Le député de Saint-Louis prétendit que du moment que les Commissaires avaient le droit d'accorder ou de refuser les licences, ils devaient être capables de transporter cette licence.

A cela M. Mitchell a expliqué que le gouvernement voulait éviter toute spéculation surtout dans le transfert de licences et que c'est dans ce but qu'il ne serait pas accordé à la Commission le droit de le faire.

(A suivre à la page 7)

CHRONIQUE DES SPORTS

HUNTERS ENCORE VAINQUEUR, HIER, AU PARC ORIENTAL

Cette jument de dix ans, appartenant à l'établissement McCafferty, a disposé d'un bon groupe de "platters" dans la principale épreuve de La Havane. — Un curateur pour Friar Rock.

LA REUNION DE SHREVEPORT

A LA HAVANE

La Havane, Cuba, 15. — Le vétérinaire Hunt, vient de remporter une autre victoire, pour l'établissement McCafferty, en se classant vainqueur de la principale épreuve de cet après-midi au Parc Oriental.

Cette course, d'un mille et cinquante verges, réunissait un groupe de "platters" de deuxième ordre et de "chats" de deuxième ordre et de Allan A. Dale triompha facilement de ses adversaires. Favorisé par une pesanteur de 106 lbs. seulement il fut envoyé en tête au signal du départ et sa victoire ne fut jamais en danger. Six pur sangs prirent part à l'épreuve et Hunt ainsi que Paula V., se sont classés dans l'ordre mentionné. Le vainqueur était c'est à dire pour un.

Aujourd'hui ce fut autour de Pickens de se distinguer. Il a remporté deux victoires, Sister Susan et Hunter, et il a fini deuxième avec Star-kader et troisième avec Bianca.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE. 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Grey Rump, 104, Burns, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Star-kader, 112, Pickens, 6 à 5; 3 à 5; 1 à 5; 3. Terrible Susan, 110, Hunt, 5 à 2, au pair, 1 à 2; 4. Temps, Nonense, Rhadames, Hoaler, Mary Fitzhugh et Major Fisk ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Douglas Fairbanks, 107, Lancaster, 2 à 1, 4 à 5; 2 à 5; 2. Chantour, 106, Gilsay, 7 à 1; 3 à 5; 3 à 5; 3. Frank Burk, 107, Penman, 5 à 2, au pair, 1 à 2; 4. Temps, Nonense, Rhadames, Hoaler, Mary Fitzhugh et Major Fisk ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700: 1. First Consul, 112, Gilsay, 4 à 5; 1 à 3; 2. Eddie McBride, 112, Crump, 15 à 1; 3 à 5; 3 à 5; 3. Arthur Middleton, 115, Pitz, 5 à 2; 4. Temps, Nonense, Rhadames, Hoaler, Mary Fitzhugh et Major Fisk ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 5-1-3 furlongs, trois ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Sister Susan, 106, Pickens, 3 à 5; 2. Black Prince, 110, Kelley, 6 à 1; 3 à 5; 3 à 5; 3. Merry Peart, 110, Hunt, 5 à 1; 2 à 1; 4. Temps, 107-2-5. Spuz, Currueny, Biondel, American Eagle et Byrne ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. un mille et 50 verges, pour quatre ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Hunter, 106, Pickens, 4 à 1; 7 à 10; 2. Hor-nir, 108, Kelsay, 4 à 1; 7 à 10; 3. Feula, 108, Hunt, 9 à 2; 6 à 5; 7 à 10; 4. Temps, 107-2-5. Litholick, Perigourline, Hunter Platt ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. quatre ans et plus, à réclamer, mille et un furlong, \$700: 1. "The Hunter", 115, Hunt, 3 à 5; 2 à 1; 3 à 5; 3. Bianca, 108, 10 à 1; 5 à 2; 6 à 5; 3. Bianca, 108.

QUE FERA BOB MARTIN CONTRE KNOCKOUT BRENNAN VENDREDI ?

On attend beaucoup de la part du champion du Corps Expéditionnaire Américain et s'il défait Brennan on fera l'impossible pour le faire rencontrer avec Jack Dempsey.

New York, 15. — Bob Martin, champion du corps expéditionnaire américain en France, rencontrera Bill Brennan, vendredi soir, au Madison Square Garden et il sera en mesure de prouver s'il est bien un aspirant logique à la couronne de Jack Dempsey. En Brennan, Martin rencontrera un pugiliste capable de le forcer à se dépenser et s'il donne réellement du fil à retordre au boxeur de Chicago il sera reconnu comme l'un des futurs adversaires du champion du monde.

Brennan a surpris les fervents de la boxe en remportant pendant douze rounds à Dempsey et comme il a fait plusieurs bons combats depuis quelque temps, il est actuellement en grande condition pour faire face à Martin.

Martin, qui est âgé de 24 ans, est né à Albright, W. Va., est Irlandais. Il pèse 185 livres et mesure 6 pieds et 2 pouces. Il est entré dans l'armée américaine le lendemain de la déclaration de guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Dans l'armée, il a pratiqué la boxe et lorsqu'il réalisa qu'il pouvait faire quelque chose qui valait de la boxe il se mit à s'entraîner pour de bon.

LE RECORD DE MARTIN
Pendant qu'il était dans l'armée, Bob Martin s'est battu neuf fois et a remporté tous ses combats. Dans les combats éliminatoires du corps expéditionnaire américain, qui eurent lieu en France, il a pris part à treize combats et en a gagné vingt-huit par la voie du knockout. Pendant qu'il était en France, il s'est battu dix fois au profit d'institutions de bienfaisance et à chaque fois il a mis ses adversaires hors de combat. Dans les concours entre les représentants du corps expéditionnaire américain et ceux des autres nations, Martin a remporté six autres knockouts.

Dans les championnats internationaux, ou dix-huit nations étaient représentées, qui furent disputés au Stadium Pechina, Bob Martin a remporté trois knockouts et remporta le championnat en knockoutant le capitaine Connel, de l'Australie, après 52 secondes de combat. Pour cet exploit le général Pershing le proclama "champion".

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

FRANK MCKERVEY

AU NATIONAL

Ce soir, dans la salle de billard et de pool du National, les membres de cette association auront le plaisir de voir un joueur de pool phénoménal à l'œuvre dans la personne de Frank McKervery, qui jouit aux Etats-Unis d'une excellente renommée.

La caractéristique de McKervery, c'est qu'il est un expert à un bras, et il détient la meilleure série de l'Amérique comme joueur unidextre. Il a fait 38 avec un bras, et a établi une série de 86 points à deux mains. On l'a surnommé le "Shakespeare" du billard à blouse.

L'entrée sera absolument libre, et on croit que tous les joueurs et amateurs de billard et de pool, qui sont membres du National, profiteront d'une pareille occasion pour aller voir McKervery à l'œuvre. Avant de commencer son jeu, McKervery donnera quelques conseils et se mettra à l'œuvre. Nul doute qu'il sera très intéressant de le voir.

ANTONIO MAILLE

VS ARTHUR BONIN

Un match au poignet, pour le championnat des hommes de 21 ans, vient d'être conclu entre Antonio Maille, de Ste-Thérèse, et Arthur Bonin, de Montréal.

Le match sera pour un pari de \$200 chaque côté. Les conditions ainsi que le contrat seront probablement signés demain.

FEU MME D. A. HART

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Hart, née Sarah David, épouse du Dr D. A. Hart, de la rue Sherbrooke.

Madame Hart était la mère de M. Cecil M. Hart, président de la ligue de Hockey Montréal, une des figures les plus populaires dans le monde sportif.

La "Canada" offre ses sympathies à la famille en deuil.

LES SERIES

DE LA LIGUE DE L'OUEST

Résultat des parties de quilles jouées dans la Ligue de l'Ouest:

Stawell's Ltd.	165	167	164	496
Parmentier...	122	96	116	335
Lorrain...	122	96	116	335
Brégent...	174	116	152	442
Paquette...	157	138	159	452
Descarie...	139	214	187	522

758 781 753—2247

Montreal Public Market

Belanger...	171	136	148	455
Gauthier...	140	140	160	440
Picot...	143	143	175	461
Chartrand...	156	139	175	470
Merineau...	139	144	186	469

749 702 817—2266

Saint-Joseph

Turcotte...	156	168	151	475
Jacob...	108	145	176	390
Mallette...	155	144	176	475
Morel...	155	132	120	396
Mallette...	190	156	346	
McGregor...	101			101

662 779 692—2138

Saint-Henri

Reed...	117	143	142	403
Léger...	167	142	165	474
Ducheneau...	188	141	165	494
Lefebvre...	141	162	127	430
Barbeau...	162	148	189	449

775 736 739—2250

NOS QUILLEURS

A SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, 15. — Résultat des parties de quilles jouées ici entre équipes locales et équipes de Montréal:

Montréal				
Winter, . . .	131	135	120—	395
Auger, . . .	145	133	114—	392
Raymond, . .	115	100	139—	354
Roux, . . .	107	122	123—	352
Bloux, . . .	141	110	185—	436

639 600 690—1929

Club Rinter

B. Cyr...	84	123	123	330
Beauette...	127	143	121	391
Sanderson...	94	132	126	352
Tadien...	144	121	149	414
Groulx...	118	143	158	419

567 662 687—1916

Rolland Paper, Saint-Jérôme

Filion...	126	138	151	411
Gingras...	162	114	138	424
Durand...	120	135	102	355
Brindameur...	137	144	119	400
Dugas...	129	132	182	443

674 661 698—2033

Rolland Paper, Montréal

Patenaude...	123	139	131	393
Rolland...	103	75	160	338
Villeneuve...	136	113	182	381
Rheneau...	150	163	129	452
Lefebvre...	142	114	140	396

654 894 702—1950

Club Rochon

Rochon...	159	163	145	467
Cuchon...	139	129	110	378
J. Sauriol...	132	131	142	405
E. Sauriol...	113	126	123	362
Bellel...	123	88	133	344
Courtnay...				

666 637 653—1956

Club Day

Day...	130	168	145	443
Lebeau...	119	165	114	398
Picard...	176	149	167	492
O'Brien...	196	86		191
D. Monette...	137	110	103	350
Valiquette...			150	150

667 678 678—2024

AU CHAMPETRE DE MAISONNEUVE

Un intéressant programme de lutte de boxe sera donné ce soir aux salles du Club Champêtre Maisonneuve. Les membres du club et leurs amis verront nombre de bons athlètes à l'œuvre. L'on s'attend à une soirée intéressante. Georges Henrichon donnera en outre une exhibition de tours de force. L'admission à cette séance est gratuite.

QUI L'EMPORTERA DEMAIN, NATIONAL DU M. A. A. ?

Cette partie sera le plus grand duel de la saison chez les amateurs. — La ville de Longueuil sera largement représentée.

La fièvre du hockey s'empare pour de bon de notre population, et la grande semaine actuelle tient les amateurs sur le qui-vive tant dans le domaine professionnel que dans le domaine des juniors, c'est-à-dire des non-sémi-professionnels.

La ligue de la Cité, qui a terminé jeudi dernier sa saison régulière, offrira demain soir sa première semi-finale alors que le M.A.A. et le National en viendront aux prises dans la plus grande rencontre de la saison à date. Même on doute que la finale, qui doit se jouer lundi prochain soit aussi grandiose et aussi excitante que la joute de demain soir.

Le M.A.A. et le National, grands représentants du Canada, représentent également deux éléments distincts: le M.A.A. a toujours été pour le National l'ennemi le plus redoutable.

ALFRED LEFEBVRE INSCRIT DANS LA MARCHÉ DU NATIONAL

Les raquetteurs de l'association canadienne-française devront faire face à de durs adversaires dans la randonnée de dimanche prochain. — Les autres clubs ne sont pas inactifs.

Le National aura de dangereux concurrents dans sa quatrième manche entre St-Laurent et Montréal, dimanche prochain. Ne voulant pas rester en arrière des autres clubs, le National a inscrit trois équipes dans cette randonnée. Au nombre de ses porte-couleurs nous voyons les noms de Alfred Lefebvre qui a déjà remporté deux fois la marche et de Jean Lefebvre, qui a déjà établi le record de cette marche, 35 minutes, 20 secondes. B. Boyle qui s'est classé 5ème dans la marche de l'an dernier, et deuxième dans la marche de trois milles, aux Championnats de l'Union Canadienne des Raquetteurs, le 5 février dernier; Paul Laquerrière, qui s'est classé 13ème dans la marche du 17 février 1918; Eug. Lachance qui s'est classé 4ème dans l'épreuve du 16 février 1919 ainsi que MM. Lecours, Ledoux, Dufresne, Drolet, Marchand, Stéphenne, Mahieu, Desloges. Avec cette pléiade d'athlètes, le National compte remporter un grand succès cette année.

Les raquetteurs du National invitent les membres de tous les clubs de raquette à se rendre à la piste de dimanche prochain, pour 10 heures, afin de prêter leur concours pour cette randonnée.

AVIS D'ASSEMBLEE

Les membres de la section des raquetteurs du National sont priés de se rendre à la piste, ce soir, à 8 heures p.m. précises, où une assemblée en vue de l'organisation de la marche de dimanche prochain, sera tenue.

Tous les membres sont invités à prêter leur concours, afin de faire de cet événement un succès.

Donc, que tous soient présents à 8 heures précises.

LA CASQUETTE

La sortie annuelle à l'île Ste-Hélène dimanche après-midi, a été un succès complet.

Une vingtaine de membres partirent de la demeure de MM. Lavery pour se rendre à la traversée de Longueuil où tous chausseront la raquette pour traverser le fleuve.

M. et Mme Alex. Martin reçoivent les raquetteurs avec la courtoisie qu'on leur connaît. Après avoir pris des photographies un programme de musique fut exécuté par MM. Alex. Paul et Méd. Martin, par M. Lachapelle et Ducharme.

Un succulent goûter fut servi et plusieurs gardèrent un souvenir des pâtés aux pommes.

AU COLLEGE DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 15. — Dimanche dernier avait lieu sur la patinoire du séminaire une partie de hockey entre les "Cadets" et les "Finissants".

Les derniers remportèrent la victoire par le résultat de 4 à 0. Cette joute fut très intéressante, malgré qu'elle ait été un peu rude.

Les "Aînés" prirent l'avantage dès le début de la lutte, lorsque Miquelon compta le premier point pour son club en 40 secondes.

Assistât la rondelle remise au jeu, les joueurs firent de rapides descentes, mais leurs flans vinrent se briser sur les défenses infranchissables. Ce ne fut que 11 minutes plus tard que Miquelon, qui jouait une partie de toute beauté, parvint à déjouer de nouveau le gardien des buts, sur un magnifique lancé.

Après que le caoutchouc fut mis au jeu, Desmarais fit une descente lancée sur le gardien des buts des "Cadets", la pilule rebondit aux pieds de Miquelon, qui la poussa dans le filet. La première période prit fin avec le résultat de 3 à 0.

Au second engagement, le gardien des buts des "Finissants", en vint aux prises avec L. Trempe, après avoir échangé quelques coups, l'arbitre les expulsa pour cinq minutes.

Après avoir fait une belle descente, A. Bernier lança sur le gardien, A. Bachand, mais Larose en voulant élargir la rondelle, la fit entrer dans le filet. Ce fut le dernier point de la joute.

La troisième période fut plus rude que les autres, les arbitres ont montré une grande surveillance. Plusieurs joueurs allèrent à la clôture. Après avoir lutté pendant quinze minutes, les "Finissants" furent vaincus et applaudis par la nombreuse assistance.

Les arbitres se sont acquittés magnifiquement de leur tâche. Les "Cadets" eurent prendre leur revanche bientôt.

Alignement des équipes:

Cadets	Buts	Finissants
Bachand	Défenses	Dupré
Larose	Défenses	Quinard
Nadeau	Défenses	Demers
Mauger	Centres	Grandpré
Trempe	Avants	Bernier
Laroche	Avants	Miquelon
Arbitres: L. Morais et O. Lavallée.		

DANS LA LIGUE PROVINCIALE

Québec, 15. — Le club de quilles, Québec, a fait un nouveau pas dans la course pour le championnat de la Ligue Provinciale, samedi soir, à la salle Frontenac, en battant l'équipe de Lévis, par un score de 2 à 1.

La joute fut très intéressante et des scores assez élevés furent enregistrés. Ernest Gagné, de Québec a remporté les honneurs de la partie, en comptant 615, dont 235, 159 et 221. Clément Gagnon a marqué 217, et Dugay 213. Verrault a fait le plus haut total chez les Lévis, en scoreant 585, avec 210, dans la troisième partie. Le Québec a perdu la deuxième partie, une minorité de 12, après avoir gagné la première par une majorité de 198.

Voici les détails de la joute:

assistance.	comme suit :	G.	P.
Les arbitres se sont acquittés ma-	Québec	10	5
tralement de leur tâche.	Montréal	8	4
Les "Cadets" espèrent prendre leur	Levis	2	1

764 892 853—2509

QUEBEC

Lamy...	209	185	192	586
Dugay...	127	145	213	485
Fortier...	203	178	176	557
Gagnon...	188	217	179	581
Gagnon...	235	459	221	615

962 884 961—2827

POSITION DES CLUBS

comme suit:

Club	G.	P.
Québec	10	5
Montréal	8	4
Lévis	7	3
Grand'Mère	6	3
Trois-Rivières	1	2

SMEATON SERA L'ARBITRE DE LA JOUTE DE CE SOIR

Les Bleu-Blanc-Rouge sont bien déterminés à vaincre les Tigers, d'Hamilton. — Kennedy dirait que le Canadien remportera le championnat s'il peut décrocher la deuxième série.

Cooper Smeaton qui avait démissionné comme arbitre de la National Hockey League, le lendemain de la joute Ottawa-Canadien, il y a trois semaines, vient de décider de se remettre de la partie et il officiera lors de la joute de ce soir à l'Arena Mont-Royal, alors que les Canadiens recevront la visite des Tigers, de Hamilton.

Smeaton, a toujours été un des meilleurs arbitres de la Ligue et il est heureux qu'il ait mis un peu de bon vouloir pour oublier l'affront que ces braves Sénateurs lui ont fait lorsqu'il ont joué ici, l'an dernier, son travail dans la Ligue fut irréprochable et il l'aurait encore été cette année si les joueurs de la capitale n'avaient pas été si "mauvais perdants".

D'un autre côté, les Ottawa lui ont fait des excuses et maintenant tout porte à croire qu'il ne sera plus question de cette escapade, qui a coûté un beau chèque de \$500 aux champions du monde.

Les Canadiens ont encore pratiqué pendant une grosse heure, hier midi, à l'Arena Mont-Royal, et tous s'attendent bien de disposer facilement des Tigers, ce soir. Tous les joueurs étaient à leur poste et on ne les a jamais vus aussi enthousiastes.

"Si les Canadiens remportent les honneurs de la deuxième série", a déclaré George Kennedy, "nous sommes certains du championnat final. Les joueurs sont actuellement à leur meilleur et ils ont l'air de vouloir gagner."

Alignement probable des équipes pour la joute de ce soir:

Canadien	Buts	Hamilton
Vézina	Buts	Lockhart
Munnary	Centres	Cartwright
Corbett	Centres	Matt
Lalonde	Avants	Malone
Pitre	Avants	Proctor
Berlinguette	Avants	Couture
Substituts—Canadien: Odie Cleghorn et Arbour; Tigers: McConnell, Carey, Roach et McCarthy.		

LE HOCKEY AU COLLEGE BOURGET

Rigaud, 15. — Après une victoire de 3 à 0 sur le club de Ste-Anne et de 10 à 0 sur le club de Rigaud, nos jeunes athlètes du collège infligeaient, dimanche dernier, une honteuse défaite de 7 à 0 au club de St-Eugène, qui se vantaient d'être les champions de la vallée d'Écône. Mais nos héros victorieux avaient hâte le pavillon tout vite, ils durent eux-mêmes recevoir la leçon qu'ils se proposaient de donner, et d'une manière humiliante. Malgré leur défaite, ils durent accepter le blanchissage et s'en retourner chez eux avec la déception d'un "renard qu'une poule aurait pris".

La partie fut très intéressante. Les spectateurs n'ont jamais été si nombreux et plus enthousiastes. Durant la partie on sentait que les visiteurs craignaient de se faire blanchir, car ils ne ménagèrent pas les coups. Arthur Valois, du collège provoqua une admiration générale; c'était réellement comique; de voir ses détours pour déjouer ses adversaires. Ceux-ci firent un bon travail, mais sont loin d'avoir l'égalité de nos collégiens.

Repartition des équipes: Collège: René Giroux, René Legault, Arthur Valois, J. M. Gauth

Le Canada

MONTREAL, Mercredi, 17 Février 1921.

L'amendement King

L'hon. MacKenzie King a prononcé hier le discours qu'on attendait de lui, à la Chambre comme dans tout le pays, et les acclamations qu'il a soulevées à la gauche feront écho dans chacune des provinces du Dominion.

Avant de passer à l'examen des quelques questions mentionnées dans le discours du Trône, il convient d'abord de discuter le droit même du gouvernement Meighen à administrer les affaires du pays.

Or, c'est un gouvernement d'usurpation, sans mandat, sans autorité. Jamais le peuple n'a confié ses destinées à M. Meighen, qui n'est premier ministre que de nom.

M. Meighen a succédé à M. Borden, à un gouvernement de coalition élu pour le temps de guerre seulement et dont la constitutionnalité cessa avec la guerre.

On pourrait d'ailleurs démontrer que l'élection de 1917, entachée de fraude et de corruption, n'avait aucune valeur, et que le parti Borden-Meighen serait en minorité aujourd'hui, même aux Communes, sans le jeu du vote des soldats transportés dans les comtés qui en avaient besoin.

Mais même en admettant l'élection de 1917, le gouvernement Meighen n'a aucun mandat, puisque celui du parlement actuel a expiré avec la guerre.

En plus, l'électorat a signifié en maintes occasions à M. Meighen qu'il n'avait aucune confiance en lui et lui a intimé l'ordre de démissionner.

L'hon. M. King a donc raison de demander au parlement un vote de non-confiance en le gouvernement, et en le faisant, il fait écho aux désirs et aux vœux du peuple tout entier.

Que M. Meighen démissionne! C'est le cri que l'on entend d'un bout à l'autre du Canada.

Comme dans Québec

Il est intéressant de noter que, dans la Colombie Anglaise, — la seule autre province que Québec où l'on permette l'usage des liqueurs au Canada, — le gouvernement libéral Oliver présente un loi qui ressemble en tous points à celle du gouvernement Taschereau.

La-bas aussi, le gouvernement va nommer une commission indépendante pour contrôler la vente des liqueurs. Il abolit les bars et groupe les magasins dans les grands centres, avec des employés de la commission préposée à la vente.

Cette commission verra — comme on compte le faire dans Québec — à ce que des liqueurs de bonne qualité soient vendues à un prix modéré; et à ce que les profits qui seront réalisés soient employés par le gouvernement à développer les autres services publics.

C'est la commission, — comme la nôtre, — qui fera les règlements et sera chargée de la bonne observance de la loi, avec instruction de sévir contre tous ceux qui enfreindront la loi.

La vente illicite des liqueurs sera punie avec une rigueur particulière, car l'on veut mettre fin dans la mesure du possible à la fraude et au commerce clandestin; et de ce côté également, le gouvernement Taschereau à Québec entend que la loi soit scrupuleusement respectée.

On le voit, cherchant à donner à la province de la Colombie Anglaise une loi sage de tempérance, son gouvernement n'a pas cru mieux faire que de proposer une loi qui soit analogue à celle dont Québec va être dotée.

C'est une loi qui permet l'usage du vin et de l'alcool, dans de bonnes conditions, à des prix modérés, d'une qualité garantie, et qui assure des profits importants au gouvernement, c'est-à-dire à tous les contribuables.

On parle, après cela, de main-mise sur le commerce.

Mais il s'agit d'un produit spécial, prohibé dans presque toute l'Amérique du Nord, et dont on ne veut permettre l'usage qu'avec les réserves et les précautions voulues.

Ce que la France a fait pour le tabac sans qu'on crie au bolchévisme, Québec et la Colombie Anglaise veulent le faire pour le vin et l'alcool.

Et le peuple, qui a à choisir entre cette sage mesure de tempérance et la prohibition totale, approuvera certes les gouvernements Taschereau et Oliver.

L'administration de Montréal

Le bill de Montréal a été distribué, lundi après-midi, aux membres de la Législature.

Le bill est considérable; il compte 570 clauses et couvre plus de 287 pages d'impression. C'est la pièce de législation la plus volumineuse présentée à nos législateurs provinciaux.

Le bill qui est maintenant devant les Chambres est le fruit d'une longue étude de notre situation municipale.

La commission de la charte, corps composé de représentants de tous les corps publics ou associations qui ont quelque intérêt dans la bonne administration de la cité, a cherché une solution au problème municipal.

C'est précisément ce projet que l'on présente devant la Législature qui sera appelée à se prononcer en dernier ressort.

L'administration de Montréal a toujours été l'une des grandes préoccupations du gouvernement provincial, et les différents régimes que la métropole a eus depuis 1910: bureau de contrôle et commission administrative, avaient un caractère provisoire.

Le système administratif par deux corps — celui de 1910 — où commissaires et échevins luttèrent pour la prédominance du pouvoir exécutif n'a pas donné satisfaction. Il était cependant une amélioration sur le système de commissions échevinales.

En 1918, à la demande du public montréalais, le gouvernement Gouin a nommé la commission actuelle dont les pouvoirs expirent au premier mai 1922. Cette commission a fait de l'aveu de tous un bon travail. Elle a rétabli nos finances municipales. Mais elle n'est pas électorale. C'est pour cette raison qu'à la dernière session le cabinet provincial a octroyé à une commission dite commission de la charte des pouvoirs pour faire l'étude de la situation municipale de Montréal. Ses travaux ont duré environ six mois et le bill distribué lundi aux députés en est la conclusion.

Les commissaires de la charte ont admis eux-mêmes que leur travail n'était pas parfait; qu'il pouvait y être fait des retouches et des ajouts. Mais les députés ont tous les éléments et les données nécessaires pour donner à la ville de Montréal un système d'administration qui, tout en étant électif, la conduira dans le progrès et la prospérité.

Persistera-t-il ?

L'hon. M. King a prononcé, hier, un discours important, dans lequel il a revendiqué les droits du peuple de se choisir des représentants.

Devant les multiples représentations qui se sont manifestées, et devant celles que le chef du parti libéral a exposées, M. Meighen se renfrognera-t-il dans son mutisme insolent ?

Pour Montréal

La Législature connaît officiellement maintenant la teneur du bill de Montréal, l'une des plus importantes pièces de législation de la session.

Les députés en feront une étude spéciale et donneront à la métropole le système de gouvernement qui assurera sa prospérité et son avancement.

Tempérance modérée

La Législature consacre maintenant son temps à la discussion de la nouvelle loi des spiritueux.

La province ne veut pas de la prohibition complète, qui est une impossibilité, et elle demande à ses mandataires de lui donner une loi de tempérance modérée qui répondra aux besoins de la population.

En Afrique-Sud

D'après les dernières dépêches, le général Smuts l'emporte haut la main dans les élections de l'Afrique-Sud, mais nous n'avons pas encore assez de détails pour juger de la portée de la consultation électorale qui vient de se terminer dans cette colonie britannique.

Prêche-t-il dans le désert

Les Etats-Unis poursuivent fiévreusement leur politique d'armements et de réorganisation navale.

Les prédications du président Wilson en faveur de la paix n'auront donc servi qu'à peu de chose.

LES CONFÉRENCES D'HISTOIRE NATURELLE

La société d'histoire naturelle de Montréal commencera demain la série des cours qu'elle doit donner pendant les mois de février et de mars. Ces conférences seront prononcées le jeudi soir à 8 h. 15 p.m. et le dimanche après-midi à 3 h. p.m. Celles du jeudi concerneront plutôt les adultes tandis que celles du dimanche seront faites spécialement pour les jeunes gens. Ces conférences auront lieu dans la salle de la société d'histoire naturelle de Montréal, 365 rue de la Montagne.

Voici la liste des conférences, avec leurs dates:

Conférences du jeudi:
Le 17 février: La réaction des tissus à la maladie; conférencier: Fraser B. Gard, B.A., M.D.

Le 24 février: Le métabolisme dans ses rapports avec la science de la nutrition; conférencier: L. M. Rabinovitch, M.D.

Le 3 mars: La nutrition de l'écologie; conférencier: A. B. Chandler, B.A., M.D.

Le 10 mars: L'administration des hôpitaux; conférencier: A. K. Haywood, M.D., surintendant de l'hôpital Général.

Le 17 mars: Les relations de l'état de la bouche avec le bien-être général; conférencier: A. W. Thornton, D.D.S., doyen de la faculté d'art dentaire.

Le 24 mars: L'application des rayons X dans la médecine et la chirurgie; conférencier: Walter Wilkins, M.D.

Conférences du dimanche: —

Le 19 février: L'étude de l'histoire naturelle; Dr F. Slater Jackson, professeur d'embryologie à l'université McGill.

Le 26 février: La pêche dans les mers du sud; conférencier: Dr A. Willey, F.R.S., professeur de zoologie à l'université McGill.

Le 5 mars: Les premières fleurs du printemps; conférencier: Rev. Robert Campbell, M.A., D.D., président honoraire de la Société d'histoire naturelle.

Le 12 mars: Les singes; conférencier: Dr I. McLaren Thompson, professeur d'embryologie à l'université McGill.

Le 19 mars: Les oiseaux; conférencier: L. M. Terrill, président de la société protectrice des oiseaux de Québec.

Toutes ces conférences seront gratuites et accompagnées de projections lumineuses.

IDENTIFICATION INTERNATIONALE

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Association Internationale des Chefs de Police, qui s'est réuni ici, s'est déclaré en faveur de l'établissement d'un bureau d'identification internationale à Washington.

Les chefs de police des différentes villes des Etats-Unis et du Canada étaient présents.

Le comité a résolu de tenir la convention nationale de l'association à St-Louis, du 6 au 9 juin.

Les détails du bureau d'identification ont été donnés par Richard E. Knight, commissaire de la police de New-York. Le comité croit que toutes les nations devraient prendre part au projet.

M. J. M. Quigley, de Rochester, N.Y., président de l'Association, présidait.

LES TORTURES DU RHUMATISME

Disparaissent par enchantement, lorsqu'il eut pris "Fruit-a-tives."

3 rue Ottawa, Hull, P.Q.
"Depuis une année, je souffrais de rhumatisme; même je dus garder le lit pendant cinq mois. Je pris toutes sortes d'autres remèdes sans résultat et je pensai que je ne pourrais jamais plus marcher."

Un jour que j'étais au lit, je lus quelque chose concernant "Fruit-a-tives", le grand remède végétal. Il me parut que c'était bien la ce qu'il me fallait, et je décidai d'en prendre.

La première boîte améliorait mon état, et je continuai à prendre régulièrement des tablettes jusqu'à parfaite guérison."

LORENZO LEDUC.

50c la boîte, 6 pour \$2.50; boîte d'essai, 25c. En vente partout ou expédiée franco de port par la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

UN APPEL AUX BELGES DE MONTREAL

Il y aura bientôt vingt ans, il fut fondé à Montréal, un groupement de Belges dont le but principal était de former une organisation philanthropique, pour aider les compatriotes nécessiteux, fonder un établissement pour y loger les Belges sans ressources, qui pourraient y trouver gratuitement et temporairement un abri, de participer aux frais des funérailles des membres et aussi d'avoir des réunions sociales pour resserrer les liens de confraternité entre les membres de la colonie en donnant des soirées de famille, pic-nics etc.

Ce groupement existe toujours, c'est "l'Union Belge", établie 1038 rue Ste-Catherine Est, à Montréal, fondée en 1902 et incorporée le 16 mai 1903.

Les Belges qui sont membres de cette société savent les efforts soutenus que cette Union a faits pour atteindre le but qu'elle s'était proposé et l'assistance qu'elle a donnée et qu'elle donne toujours dans les cas de réelle misère, bien qu'elle le fasse discrètement afin de ne pas augmenter par une publicité inutile la détresse de ceux que le malheur frappe.

Les fêtes nombreuses et toujours suivies, un local spacieux à la disposition des membres où ils peuvent se réunir avec leur famille, tout cela sont choses du présent.

Cependant il reste encore beaucoup à faire pour arriver à ce que le résultat à atteindre soit conforme au but poursuivi et pour cela nous faisons cet appel aux Belges de la cité et du district de Montréal pour qu'ils viennent augmenter l'effectif de notre société en demandant d'y être admis comme membres.

Tout esprit de politique, religieux, question de langues sont strictement bannis et la question essentielle est d'être "Belge".

La société, l'Association des Vétérans Belges au Canada, affiliée à la "G. W. V. A." occupe le même local et a ses assemblées générales le premier jeudi de chaque mois.

Toutes demandes de renseignements seront reçues avec plaisir et il y sera répondu promptement.

Samedi, 19 février courant, l'Union Belge donnera en son local, une grande soirée dramatique et musicale; la section dramatique de la société "Art et Plaisir" interprétera notamment "Les Surprises du Divorce", comédie en 3 actes. Lever du rideau à 8 heures 45 précises.

LES JOURNAUX DE PARIS ET LA CRITIQUE

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 15. — Les journaux de Paris projettent de cesser toutes critiques littéraires et dramatiques à la suite d'une décision du tribunal contre René Doumic, membre de l'Académie Française et rédacteur de la "Revue des Deux Mondes". MM. Sylvain et Jaurès, traducteurs de la pièce "Pensée" de A. E. Schiller, ont pris des précautions pour forcer M. Doumic à publier leur réponse à une critique de la pièce publiée par lui. Dans certaines conditions, la loi française donne droit de réponse à ces critiques et la "Revue" ayant refusé aux traducteurs l'impression de leur réponse, ils prient des démarches pour la forcer à le faire. La pièce a été présentée en mai 1919 à la Comédie Française.

Une réunion spéciale des propriétaires de journaux a été convoquée pour demain afin de demander au parlement d'amender la loi.

M. Doumic a déclaré que son refus de publier la réponse n'avait pour but que l'intérêt de la critique, mais le tribunal a maintenu que la loi, qui était destinée à protéger les auteurs contre le libelle ne faisait pas d'exception.

A LA RECHERCHE D'UN AVIATEUR

(Dépêche de la Presse Associée)

San Antonio, Texas, 15. — L'aéroplane géant, de marque Caproni, stationné à Kelly Field, capable de demeurer dans l'air pendant neuf heures et muni d'un appareil photographique capable de photographier des centaines de milles carrés en une journée, partira de San Antonio demain pour l'ouest du Texas, pour aider des centaines de cowboys et cinquante aéroplanes du gouvernement qui sont à la recherche du lieutenant Alexander Pearson, fils, aviateur de l'armée américaine, disparu.

VOL ET MEURTRE DANS UNE BANQUE

(Dépêche de la Presse Associée)

Houston, Texas, 15. — Un individu est entré dans la Blue Ridge State Bank, à Hobby, 12 milles d'ici, aujourd'hui, a battu à mort le caissier, Robt. L. Kirby et s'est sauvé avec tout l'argent qu'il y avait dans la banque, à l'exception de \$10. La banque a reçu sa charte hier.

DISQUES Columbia

Les Disques de Musique pour Danse Columbia Sont Incomparables

ENTENDEZ CES DERNIERS :

A3351 Deux des plus grands succès de la saison sur un seul disque et le Jazz de Ted Lewis. C'est un petit placement mais en retour beaucoup de plaisir et de gaieté.

MARGIE

Fox-Trot, fanfare Jazz de Ted Lewis, et

BROADWAY ROSE

Fox-Trot, fanfare Jazz de Ted Lewis A-3351, \$1.00

Feather Your Nest et Grieving For You — Medley Fox-Trot — The Happy Six A-3345 \$1.00

Nightingale — Fox-Trot et Sweet Little Strangers — Fox-Trot — Trio de Hickman \$1.00

QUELQUES FAMEUX DISQUES FRANÇAIS QUE VOUS VOUDREZ AVOIR :

Cruella de Faure, Emile Gour et Joseph Saucler	E-4365 \$1.00	Le Réve (Manson) — Réverie, E. Gour	E-4377 \$1.00
Etce Pauls — Duo, Mad. A. Thibodeau et Joseph Saucler	E-4366 \$1.00	Fameur d'Opium, duo, Emile Gour	E-4378 \$1.00
Ouvre tes Yeux Rens, Joseph Saucler	E-4367 \$1.00	Mai — (Romance) Mélodie, E. Gour	E-4381 \$1.00
Séraphine de Goussé, Macapine A. Thibodeau	E-4368 \$1.00	Anges du Paradis, (De Mireille-Goussé)	E-4382 \$1.00
Malgré Moi, — Mélodie, Jos. Saucler	E-4369 \$1.00	Lettre d'Amour, — Elzear Hamel et Conrad Gauthier	E-4383 \$1.00
Chanson à boire — (Théo. Dubois)	E-4370 \$1.00	Les Deux Monteurs, — Elzear Hamel et Conrad Gauthier	E-4384 \$1.00

Nouveaux disques Columbia en vente le 20 de chaque mois.

COLUMBIA GRAPHOPHONE CO., TORONTO.

Succursale de Montréal, 204, rue Ste-Catherine Est.



NOUS AVONS TOUS LES DISQUES COLUMBIA
NOUS DELIVRONS A DOMICILE

CANADIAN GRAPHOPHONE & PIANO CO.
204 STE-CATHERINE EST
A. A. GAGNIER, Gérant. "En Bas" Tél. Est 3536

J. W. SHAW & CO
AGENCE GÉNÉRALE POUR LES GRAFONOLAS ET DISQUES COLUMBIA
Tous genres de graphonolas et disques d'après le gros catalogue. Aussi Pianos et Pianolas GUTHRIE HENTZMAN & SHAW. Pianos et Phonographes, argent comptant ou sur paiement mensuel facile. Tout en fait de monture d'acier.
SHAW'S
256, rue STE-CATHERINE

NOUS AVONS TOUS LES DISQUES

COLUMBIA
et les GRAFONOLAS
EN VENTE AUX MAGASINS SUIVANTS :

ALMY'S, Ste-Catherine et Bleury.
BOUVIER L'EE, 452 Ste-Catherine.
COSMOPOLITAN GRAPHOPHONE & PIANO CO., LTD, 748 St-Laurent.
DUPUIS FRERES, 21ème étage.
DUPONT PIANO & PHONOGRAPH CO., coin Pie IX et Ste-Catherine.
FOYER MUSICAL L'EE, 864 Mont-Royal Est.
PHONOGRAPH SALES CO., 232 Ave Laurier.

LE COMLOT CONTRE LE "MAYFLOWER"

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 15. — Un enquêteur sur un prétendu complot pour faire sauter le yacht présidentiel "Mayflower" s'est continuée ce soir, mais les agents du service secret et la police de Washington en seraient venus à la conclusion que la prétendue bombe n'est pas plus dangereuse que le commerce clandestin des boissons.

Un marin dont on n'a pas dit le nom est en prison, mais il semble que l'accusation que l'on va porter contre lui sera d'avoir tenté de faire introduire de la boisson à bord du yacht.

THEODORE RHEAUME, C.R. AVOCAT

(Dépêche de la Presse Associée)

Houston, Texas, 15. — Un individu est entré dans la Blue Ridge State Bank, à Hobby, 12 milles d'ici, aujourd'hui, a battu à mort le caissier, Robt. L. Kirby et s'est sauvé avec tout l'argent qu'il y avait dans la banque, à l'exception de \$10. La banque a reçu sa charte hier.



UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi, ayant juridiction criminelle dans le district de Montréal, se tiendra au palais de Justice, en la cité de Montréal, à DIX HEURES du matin, En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à tous les autres personnes qu'elles y soient présentes, Je donne avis aussi à tous les Juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district audit, qu'ils aient à se trouver avec tous les records. Le shérif, L. J. LEMIEUX, Bureau du Shérif, Montréal, 10 février 1921. 261-15

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
No 112 RUE ST-JACQUES
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
Alex. Prud'homme, C.R.
Belle postale 1826, France, Main 19.
Tél. Main 1113. Rés. Melrose 224
THEODORE RHEAUME, C.R. AVOCAT
BUREAU "LA SAUVGARDE"
92 Notre-Dame Est. MONTREAL 81-110.

LISEZ LA
REVUE MODERNE
NUMERO DE FEVRIER
EN VENTE PARTOUT
262—Réd. w.j.n.o.

CARTES D'AFFAIRE

Téléphones pour appointements
DR J. M. E. PREVOST
Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York.
Spécialiste des maladies chroniques de l'estomac, des intestins, de la Vessie et des Organes Génitaux et de la Femme, aussi des Vénéreuses et condamnations.
460 Rue Ste-Denis, MONTREAL

CENTURY COAL COMPANY, LTD

310 EDIFICE DOMINION EST
MONTREAL
CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR
PAR CHARS — VAISSEAU AU VOYAGE.

DOMINION COAL COMPANY

COALBURN
SPRINGFIELD
BUREAU GENERAL de Vente
17 rue Saint-Jacques

LES RECETTES BRUTES DU DETROIT U. RAILWAY

Pendant cette période 49.709.710 passagers ont payé leur passage en argent et 127.321.929 en billets. Les billets forment le 70,5 pour cent des revenus. La Compagnie a transporté 172.909.168 voyageurs qui ont payé leurs passages.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Abattoirs de Montréal, 15 — Il n'y avait en vente, aujourd'hui que des bêtes à cornes, 10 moutons et 395 porcs et 88 vaches. Malgré le peu d'offre, les ventes ont été très lentes et les prix à peu près les mêmes qu'hier. Les taureaux de boucherie ont varié de \$5 à \$7. Les canners, de \$3 à \$3.50.

Les bons vœux ont eu de \$14 à \$16. Les moyens de \$12 à \$13.

Les agneaux ont rapporté en moyenne \$12.50.

Les porcs ont été de \$16.25 à \$18.

LE MARCHE DU COTON

Mars	12,90	A 92
Mai	14,40	A 42
Juillet	14,75	A 52
Octobre	15,10	A 62

Le coton disponible a été calme.
Liverpool, 15. — Le coton, disponible
est plus amérloir.

Les cours furent fermes.

American middling, fair	114 1/2
Good middling	98 1/2
Middling	87 1/2
Fully middling	96
Good middling	70 1/2
Non ordinaire	55 1/2
Ordinaire	54 1/2

Ventes : 5,600 balles y compris 4,800
de coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé
soutenus.

**Voulez-vous
acheter ou
vendre des
obligations ?**

Nous sommes à votre service.

Vous trouverez chez nous des renseignements authentiques sur le cours du marché, ainsi qu'un service actif et efficace d'achat de vente et d'échange.

Votre nom est-il sur notre liste d'adresse ? Il devrait l'être.

Demandez la dernière livraison de notre bulletin mensuel.

"PROPOS FINANCIERS"

Royal Securities
CORPORATION
LIMITED
MONTREAL

Toronto Halifax St. John, N.S.
Winnipeg London, Eng.

265-1 P.M.

Telephone MAIN 3570

L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR

INSTITUT COMPTABLE
48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
134-1 Fin. J.n.o.

COMPTES achetés, collectés au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, loyer, salaire, comptes de toutes sortes. L'Agence Provinciale, 7 rue St-Jacques. Tél. Main 7223
125—FIB. F.M.V. J.n.o.

ons fortement
CANADIEN
Paris
U MONDE)

repos, au rendement
nel de

0%

MAIE CANADIENNE aux
succursales, le 1er mai
produits CANADIENS.—
manière et aux mêmes éta-

ANQUE DES MARCHANDS
DU CANADA
STANDARD BANK of CANADA
IONS MUNICIPALES, Ltée
124, rue S.-Pierre
QUEBEC

CREDIT CANADIEN, Incorporee
Agents Financiers
9, rue S.-Jacques, - MONTREAL
- BOULAIS [limitée]
OTTAWA
10 Imm. de la R. Nationale

MIDY chaque pastille
porte le nom

fabr. aux
confiseurs
Vendu par tous les pharmaciens.

GERALD H. BRUCE, COMPTABLE DE LA MAISON OSWALD BROS, EST ARRETE

Accusé d'avoir falsifié certains documents avec l'intention de frauder ses patrons dont la mise en liquidation des affaires a été déclarée depuis, il est arrêté, hier soir, par le détective Roch Charbonneau. — Sensation dans le monde financier où le prévenu était très bien connu

Gerald H. Bruce, homme d'affaires bien connu de cette ville et l'un des associés de la Cie Oswald Brothers, agents de change, a été arrêté hier soir, par le détective Roch Charbonneau.

Bruce est sous le coup d'une grave accusation, étant soupçonné d'avoir causé, par de frauduleuses manipulations, la faillite de la maison précitée, dont il était aussi le comptable en chef.

L'on sait qu'hier, toute une sensation était causée dans nos cercles financiers, lorsqu'on apprit que la maison Oswald Brothers, établie à Montréal depuis plus de quinze ans venait d'être déclarée en liquidation, à la demande de quelques créanciers.

Une enquête s'imposait et c'est ainsi qu'on découvrit que les livres de la maison n'avaient pas été tenus en bon ordre depuis plusieurs semaines et contenaient des entrées fausses. Quel était le coupable ? — Les soupçons se portèrent immédiatement sur Bruce à qui les autres associés avaient confié toute la comptabilité. Ce dernier, comme pour justifier ces soupçons, disparut et resta introuvable. Recherché et rencontré, il admit avoir fait certaines manipulations à la Bourse, avoir échoué, et pour se reprendre, avoir ensuite fait de fausses entrées dans les livres.

M. Malcolm C. Oswald, président de la Cie Oswald Brothers, est beaucoup affecté par ce revers subit de ses opérations financières, dû à l'imprudence de son plus jeune associé. Il ignore encore à combien se chiffrent le montant de sa faillite, mais il a déclaré qu'il espérait pouvoir payer tous ses créanciers jusqu'au dernier sou.

Ses nombreux amis sympathisent avec lui et plusieurs se disent prêts à lui accorder tout le support nécessaire pour lui aider à faire face à la situation critique dans laquelle, bien involontairement, il se trouve.

Un communiqué adressé aux clients de la Cie Oswald Brothers, dont les bureaux sont situés au No 113 rue St-Pierre, par M. Frank P. Turvill, nommé fideli-commis, d'après les prescrip-

LA LUTTE ANTIVENERIENNE DURANT LE MOIS DE JANVIER

Rapport mensuel des activités de la lutte antivénérienne dans la province de Québec durant le mois de janvier. — Le Dr A. H. Desloges espère, sur les progrès passés, accomplir une éducation saine et pratique.

Le Dr A. H. Desloges, directeur de l'Assistance Publique dans la province, nous communique un rapport de ce qui s'est fait pour combattre le mal vénérien dans la province de Québec, durant le mois de janvier dernier.

Laboratoires provinciaux : Total des analyses et examens, 435.

Dispensaires : Nombre de nouveaux patients, 365 ; total des cas de maladies traitées, 3183.

Déclarations de nouveaux cas : 432. Assistance aux conférences : Environ 7,000 hommes et jeunes gens.

Le docteur nous déclare que le comité est très satisfait du progrès de la campagne. Secondé par tout notre clergé catholique, ce travail délicat a été rendu plus facile.

Aux bureaux du comité et dans les dispensaires, tous les jours, se présentent des jeunes gens qui ayant l'intention de se marier veulent s'assurer de leur état de santé afin de ne pas contaminer leur future épouse, et de devenir les pères d'enfants sains. Nombre de pères de famille viennent chercher des pamphlets afin de pouvoir renseigner leurs enfants sur les dangers de ces maladies à conséquences si terribles pour la société.

L'organisation dans les grands centres, en dehors des villes de Montréal

LES MARCHANDS-DETAILLANTS ET LA NOUVELLE CHARTE DE MONTREAL

Le section des marchands tient, hier soir, son assemblée annuelle et elle décide de convoquer une grande assemblée prochainement pour discuter le nouveau projet d'administration de Montréal. — M. J.-L.-F. Filiatrault est réélu président.

La section des Marchands de l'Association des Marchands Détaillants de Montréal a tenu, hier soir, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. J.-L.-F. Filiatrault.

Les dignitaires suivants ont été élus : présidents, M. J.-L.-F. Filiatrault ; vice-président, M. Théobald ; 2e vice-président, M. J. W. Moreau ; secrétaire, O. Benoit ; trésorier, M. Papin Painchaud.

En réoccupant la place de président, M. Filiatrault a remercié ses collègues de la confiance qu'ils daignent mettre en lui et il leur a exprimé toute sa sympathie et tout son dévouement pour les différentes causes que les marchands auraient à dé-

THEATRES ET REUNIONS

Théâtre Can.-Français. — "Les Allées Brèves".
Théâtre National Français. — "Mousses de la nuit".
His Majesty's. — "Aphrodite".
Princess. — "Half an Hour".
Orpheum. — "Very Good Eddie".
Gayety. — "Powder Puff".
St-Denis. — 21ème acte de Carmen.
Loggia. — Mary Miles Minter dans "Bye of the Heart".
Passerelle. — Lionel Barrymore et Gypsy O'Brien dans "The Master Mind".
Revue Palace. — Elaine Hammerstein dans "The Daughter Pays".
Taylor Holmes. — "Upside Down".

ASSEMBLEES

A 10 h. 30 a.m., au Vieux, 21ème convention annuelle de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.

A 1 h. 30, au Queen's deuxième dîner-casualty de la section française de l'Ass. de Publicité. Conférence sur "Valeurs mobilières".

A 2 h. 30, à l'Edifice La Patrie, réunion de la section des pharmaciens de l'Ass. des Marchands Détaillants.

A 4 h. 30, réunion de la Chambre de Commerce de Montréal.

L'ASSOCIATION DE PUBLICITE

La section française de l'Association de Publicité de Montréal donnera son deuxième lunch-causette au Queen's Hotel, à midi et demi précis, mercredi le 16 courant.

Le conférencier du jour sera M. Hughes L. de Martigny, auteur des "Valeurs Mobilières" et directeur de la publicité de la Maison René T. Leclerc, banquier et courtier. M. de Martigny traitera de la "Publicité Financière".

Le programme musical sera exécuté par MM. Emile Gour et Hercule Lavoie.

REUNION DES PHARMACIENS

La section des pharmaciens de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, tiendra demain à 2 h. 30 p.m., son assemblée régulière aux bureaux de l'Association, chambre 34, édifice "La Patrie", 120 rue Ste-Catherine-Est.

Les principales questions discutées seront les suivantes : Considération de la nouvelle loi des permis pour la vente des liqueurs ; la fermeture des restaurants de nuit ; un projet d'assurance contre le feu, et toutes autres questions d'intérêt général pour cette section que les membres pourraient avoir à soumettre.

LA COMMISSION A AJOURNE SA SEANCE

La commission scolaire du district central qui devait avoir son assemblée, hier, n'a pas siégé. Cette réunion devait avoir lieu il y a déjà une semaine, mais elle fut remise de jour en jour, on ignore encore à l'heure actuelle quand elle pourra être tenue.

Le secrétaire, M. Aymé Lafontaine, a cependant déclaré qu'il était peu probable qu'elle soit tenue avant le 22 février courant. Ceci n'est pas certain cependant et il se pourrait qu'elle soit encore remise à une autre date.

IL PARLAIT DEPUIS 11 JOURS SANS ARRET

(Dépêche de la Presse Associée)
Waukegan, Ill., 15. — Miriam Rubin, 8 ans, a subitement arrêté de parler à midi, aujourd'hui, après avoir parlé presque continuellement depuis onze jours.

L'enfant semblait plus forte aujourd'hui après avoir pris un long sommeil hier soir.

Un peu avant midi, la fillette s'endormit et lorsqu'elle s'éveilla, trente-cinq minutes plus tard, elle ne parlait plus quoi que l'on lui adressait la parole. Sa température est revenue à la normale.

MEDECIN QUI S'OPERE LUI-MEME

(Dépêche de la Presse Associée)
Kane, Penn., 15. — Le Dr E. O. Kane, chirurgien en chef d'un hôpital de cette ville, a pratiqué une opération chirurgicale sur lui-même pour l'appendicite chronique, aujourd'hui. Il s'appliqua un anesthésique avant l'opération. Il avait pour seul assistant une infirmière qui lui tenait la tête en avant pour qu'il put voir.

DE LA CHALEUR A CHICAGO

(Dépêche de la Presse Associée)
Chicago, 15. — Chicago et plusieurs villes du milieu des Etats-Unis ont joui aujourd'hui de l'une des journées les plus chaudes que l'on ait signalées depuis longtemps. Le thermomètre du gouvernement marquait 64 degrés.

Le mercure était à 52 à Milwaukee. C'est la journée la plus chaude que l'on ait eue dans cette ville depuis 25 ans. A La Crosse, Wisconsin, le mercure était à 60. On n'a pas eu pareille température depuis 38 ans.

A INDIANAPOLIS

Indianapolis, Ind., 15. — Le thermomètre a marqué 69 degrés au-dessus de zéro à deux heures cet après-midi. C'est la journée la plus chaude que l'on ait remarquée ici depuis dix ans pour le mois de février. Le 17 février 1911, le thermomètre marqua 60 degrés au-dessus de zéro.

CONNAITRONS-NOUS, DEMAIN, LE MEURTIER DE Mlle MALHERBES?

Que rapporteront, à la reprise de l'enquête du coroner, les policiers chargés de retracer l'auteur de la tragédie de Westmount ? — Un indice qui pourrait éclairer la justice. — M. J.-M. Malherbes, père de la victime, fait une déclaration.

Quelques heures seulement nous séparent de la reprise de l'enquête du coroner, sur la mort de Mlle Adeline Malherbes, tuée à coups de hache, dans la soirée du vendredi, 4 février dernier, à Westmount, par un inconnu. Qu'apprendrons-nous de nouveau sur cette tragédie, si ce n'est que les policiers sont toujours à la recherche du meurtrier et qu'ils espèrent le retracer bientôt.

Certes, l'on disait avec raison, hier, que nos limiers devraient se défier des "donneurs de conseils", et nous reconnaissons que jusqu'ici, nos autorités, sans se préoccuper des différentes opinions émises par certains gens évidemment mal renseignés, ont continué consciencieusement leur travail, qu'ils espèrent, le obtiendra quelque succès.

Mais cela ne nous amène pas encore à conclure que l'agresseur de Mlle Malherbes sera pincé, et nous croyons opportun de noter certains faits, venant de sources certaines et qui, nous avons lieu de le croire, auraient peut-être leur signification.

Il serait futile d'écrire des pages sur la tragédie de Westmount, pour en arriver à des conclusions plausibles, si ceux qui s'y risquent laissent de côté les moindres détails des événements qui se sont déroulés depuis le soir du meurtre.

C'est pourquoi, ne se préoccupant pas des déclarations de personnes inconnues qui se croient en mesure d'éclairer la justice, les détectives essayent de trouver un indice qui pourrait les mettre sur la voie de la vérité.

Tous les témoignages entendus jusqu'ici renferment-ils un ensemble de déclarations sincères de la part de ceux qui les énonçaient, et doit-on re-

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Celle-ci ordonne la construction d'un immeuble de cinq étages à l'angle des rues Sainte-Catherine et Labelle, au coût d'environ \$250,000. — Don généreux de deux citoyens.

La direction de l'Université de Montréal vient de faire entreprendre la construction d'un immeuble considérable, lequel immeuble sera situé à l'angle des rues Labelle et Sainte-Catherine. Les dimensions de cette construction sont de 68 x 65 pieds. L'édifice aura cinq étages, mais il sera construit de manière à pouvoir en ajouter cinq autres quand on le jugera à propos.

L'emplacement qui est un des plus centraux de Montréal est le don des Drs Mercier et Durocher à l'Université Laval de Montréal.

On estime que le seul coût des cinq premiers étages atteindra la somme de \$250,000. Ils seront construits en béton armé, en briques et terra cotta. Les fondations seules coûteront \$85,000. La construction en a été confiée à M. J. A. Durocher, entrepreneur. Il

CONVENTION ANNUELLE DE LA SOCIETE DES ELEVEURS

Cette société ouvre hier après-midi à l'hôtel Place Viger sa vingt-septième convention annuelle. — L'honorable Némèse Garneau, de Québec, en est le président. — Les différentes questions traitées.

Les éleveurs de la province de Québec sont actuellement à l'hôtel Place Viger où leurs différentes sociétés se réunissent à tour de rôle pour discuter des moyens à prendre pour perfectionner l'élevage. Quatre de ces sociétés ont tenu des assemblées hier ; deux pendant l'après-midi, les sociétés des éleveurs de bétail canadien et des éleveurs de chevaux canadiens, et les deux autres pendant la soirée, celles des éleveurs de moutons et des éleveurs de porcs. Après avoir procédé à leurs élections, chacune ont pris connaissance de la marche de leurs affaires au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les états de compte ont été déposés et ces affaires étaient de plus en plus florissantes.

L'une des assemblées les plus intéressantes fut celle tenue par les éleveurs de moutons, hier soir. L'honorable M. Némèse Garneau, conseiller législatif assistait à cette réunion. Le Dr J. H. Grisdale, sous-ministre d'Agriculture, à Ottawa, a donné des renseignements très intéressants sur la meilleure méthode d'élevage des moutons. Il est d'avis que la plupart des éleveurs font preuve d'une négligence impardonnable sous ce rapport. Elever un mouton ne consiste pas seulement à l'envoyer paître dans les champs sans s'en occuper. Il faut de plus surveiller sa nourriture, s'efforcer de l'engraisser, et le tenir dans une condition excellente avant de l'expédier sur le marché. C'est le seul moyen d'en obtenir un prix beaucoup plus avantageux. Plusieurs dit-

il, en ont fait l'expérience dans l'ouest comme dans l'est.

Il a fait encore remarquer que nous devons faire en sorte de protéger notre commerce des moutons. Plusieurs pays d'Europe nous exportent présentement une grande quantité de cette viande par voie des Etats-Unis ce qui fait à nos éleveurs une fâcheuse concurrence.

Quant à la qualité de notre laine, il a déclaré qu'elle dépendait de la manière dont on élevait le mouton. Mieux il sera nourri, meilleure sera la laine. L'une des choses les plus avantageuses pour nous serait de consommer notre laine dans le pays même. Actuellement, on l'emploie surtout pour la confection des tapis ; on n'en emploie qu'une petite quantité pour la confection des draps, mais il a ferme confiance que cette industrie ira sans cesse en se développant, et il en a profité pour lancer un appel aux gens leur demandant de porter des habits confectionnés avec la laine canadienne. Ces habits en même temps coûtent beaucoup moins cher et ont une très bonne apparence.

L'orateur a encore fait une déclaration importante : la province de Québec tient la première place au Canada en ce qui concerne cette industrie. Nous avons la société coopérative de Lennoxville qui s'occupe du commerce des laines ; c'est elle qui a le seul établissement du genre dans notre province et cet établissement (A suivre à la page 5)

LA VALEUR DES PROPRIETES DU GRAND-TRONC DANS L'ONTARIO

L'ingénieur J.-B. Berry continue hier après-midi son témoignage devant les trois arbitres chargés de fixer l'évaluation des biens de ce réseau. — Les installations du G.T.R. à Peterboro, Wakefield, Lindsay, Corbrough et plusieurs autres villes ontariennes.

Les trois arbitres qui composent la Commission chargée de se prononcer quant à la valeur des propriétés du chemin de fer du Grand-Tronc ont de nouveau entendu, hier après-midi, M. J.-B. Berry, ingénieur expert, qui, comme nous l'avons déjà annoncé, a, sur la demande de M. Robb, vice-président du G. T. R., fait un long voyage d'inspection sur les différents réseaux contrôlés par la compagnie, afin de relever en détails la valeur des propriétés qui sont situées le long de ces voies, et définir les avantages qu'offrent, au point de vue du transport, par fret ou passagers, les réseaux administrés par le Grand-Tronc.

Continuant ses descriptions, l'ingénieur Berry définit longuement les voies du G. T. R., traversant les régions situées entre Peterboro et Wakefield, en plein cœur de la province d'Ontario, de même que celles situées entre Corbrough et Lindsay, en passant par Manille.

Le témoin fit un bel éloge des usines, terminus, etc., appartenant au Grand-Tronc à ces différents endroits, déclarant que ce sont les centres les plus prospères où le Grand-Tronc opère et enregistre chaque année, des succès toujours plus grands.

Entre Peterboro et Wakefield, le G. T. R. possède 65 milles de voies ferrées et tous les jours de nombreux trains considérables circulent, pour les besoins du transport. Ce fait s'explique si l'on considère que Peterboro et Wakefield sont deux centres industriels très prospères.

La même situation existe relativement aux 75 milles de voies ferrées situées entre Lindsay et Corbrough. Là encore les opérations du Grand-Tronc sont excellentes et tout fait prévoir que sous peu, elles seront encore beaucoup plus considérables.

LE BUREAU DE CENSURE A ETE ATTAQUE INJUSTEMENT

C'est en ces termes que s'exprime le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste dans une proposition adoptée pour protester contre les attaques faites récemment. — Félicitations au gouvernement provincial.

Le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, au cours de sa séance du 27 janvier dernier, a adopté une importante résolution touchant la censure des vues animées dans notre province. Le président du bureau de censure, M. Roussy de Sales et ses collègues avaient eu à subir depuis quelque temps des attaques. Ce sont ces attaques que le conseil désapprouve.

Voici en quels termes il s'exprime : "Le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, après délibération, adopte l'ordre du jour suivant : "Attendu que M. le marquis de Roussy de Sales, président du bureau de censure des vues animées, et ses collègues ont subi des attaques injustifiées de la part de certains journaux et encouru le ressentiment de certaines personnes intéressées pour avoir accompli impartialement leur devoir en refusant leur approbation à certaines pellicules d'une moralité douteuse. "Attendu que cette attitude, au bureau de censure rencontre l'approbation des honnêtes gens et principalement celle des pères de famille et des éducateurs qui veulent avant tout la protection de la morale et des bonnes mœurs ; "La Société St-Jean-Baptiste de Montréal exprime à M. le marquis de Roussy de Sales et à ses collègues du bureau de censure ainsi qu'au gouvernement de la province de Québec, dont ils relèvent, sa satisfaction de la manière efficace avec laquelle ils remplissent leurs importantes fonctions et ordonne que copies de cette résolution soient transmises aux intéressés, ainsi qu'aux journaux avec prière de reproduire."

TOUS LES EMPLOYES MUNICIPAUX VEULENT L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

L'union mutuelle des employés civiques proteste de son exclusion au projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire dans les différends entre municipalités et fonctionnaires. — Deux délégués à Québec.

L'union mutuelle des employés civiques, réunie hier soir en assemblée spéciale, s'est prononcée en faveur de l'arbitrage obligatoire et a nommé deux de ses membres pour aller à Québec réclamer d'inclure dans le projet de loi d'arbitrage obligatoire les catégories d'employés que cette union représente. Nul n'ignore qu'en effet il sera proposé en amendement au bill de la Charte de Montréal, de rendre obligatoire l'arbitrage dans le cas de différends éventuels entre les municipalités d'employés et leurs fonctionnaires, mais pour ces catégories seulement : les policiers, les pompiers, les employés de l'aqueduc et ceux de l'incinération. D'où s'explique la démarche que tentera auprès de la Législature l'union mutuelle des employés civiques, comprenant dans son sein la plupart des autres catégories d'employés municipaux.

La réunion d'hier soir était présidée par M. J. M. Girard. Elle avait été sollicitée auprès du secrétaire par M. Alphéus Mathieu lui-même. L'union mutuelle des employés civiques proteste de son exclusion au projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire dans les différends entre municipalités et fonctionnaires. — Deux délégués à Québec.

La réunion d'hier soir était présidée par M. J. M. Girard. Elle avait été sollicitée auprès du secrétaire par M. Alphéus Mathieu lui-même. L'union mutuelle des employés civiques proteste de son exclusion au projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire dans les différends entre municipalités et fonctionnaires. — Deux délégués à Québec.

La réunion d'hier soir était présidée par M. J. M. Girard. Elle avait été sollicitée auprès du secrétaire par M. Alphéus Mathieu lui-même. L'union mutuelle des employés civiques proteste de son exclusion au projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire dans les différends entre municipalités et fonctionnaires. — Deux délégués à Québec.

La réunion d'hier soir était présidée par M. J. M. Girard. Elle avait été sollicitée auprès du secrétaire par M. Alphéus Mathieu lui-même. L'union mutuelle des employés civiques proteste de son exclusion au projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire dans les différends entre municipalités et fonctionnaires. — Deux délégués à Québec.

Chas. G. de Lorimier

TEL. BEL. EST. 1551

239 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL

(Près l'Université)

Spécialité : Téléphonie (Hormis l'entretien)

DECES

DESALABERRY. — Le 14 courant, est

devenu veuf, à l'âge de 77 ans, est décédé

notaire. Le corps est exposé à l'hôtel

de la ville de Québec, à 11 heures, pour

être ensuite transporté à la gare

pour le train pour Yamaska au

lieu de l'enterrement. Le service funéraire

sera à l'usage des amis et sera

à l'usage des amis et sera